

## Négociation Annuelle Obligatoire (NAO) : Bien la préparer et la construire 2 jours

### I - Préparer les NAO : réglementation et enjeux

- L'ouverture des NAO : l'invitation à négocier
- A quelles sanctions s'expose l'employeur qui n'engage pas les négociations ?
- Distinguer les grandes étapes des NAO
- Analyser et valider les éléments à fixer lors de la 1ère réunion :
  - Les thèmes de la négociation
  - Le calendrier des négociations
  - Les documents obligatoires remis par l'employeur et la BDES

### II - Organiser concrètement sa NAO par étapes

- Préparer la négociation (avec qui négocier, composition de la délégation...)
- L'ordre du jour
- Favoriser un climat social et d'échanges propices à une bonne négociation
- Comment articuler la NAO avec les trois blocs d'information/consultation du comité

- Bloc 1 : salaires, temps de travail et partage de la valeur ajoutée
- Bloc 2 : l'égalité professionnelle et la qualité de vie au travail
- Bloc 3 : gestion des emplois et parcours professionnels

### III - Issue de la négociation

- Conclusion des négociations : accord ou échec
- Obligation de négocier mais pas de conclure un accord
- Procédure à suivre si accord :
  - Contenu de l'accord
  - Clauses techniques
  - Validation
- Procédure à suivre si désaccord :
  - PV de désaccord

### IV - Révision et dénonciation d'un accord

#### **Prérequis**

Avoir suivi l'Essentiel du CSE ou Rôle et Fonctionnement du CSE


#### **Objectifs**

- S'approprier la méthode de préparation de la négociation obligatoire/NAO.
- Construire sa NAO pour aboutir à la conclusion d'un accord.
- Préparer chaque thématique pouvant ou devant être négociée lors de la NAO.
- Veiller au bon déroulement de la réunion et poser les bonnes questions.


# Tarifs\*

1 jour	1 450 €
2 jours	2 650 €* <small>(1 450 € + 1 200 €)</small>
3 jours	3 800 €* <small>(1 450 € + 2 350 €)</small>
4 jours	4 950 €* <small>(1 450 € + 3 500 €)</small>
5 jours	5 950 €* <small>(1 450 € + 4 500 €)</small>

*\*Journées de formation consécutives*



**Le nombre  
de participants  
est ILLIMITÉ**



# Modalités

## **Modalités d'accès**

Dès que le devis est retourné signé par le CSE, on enclenche le processus de mobilisation des ressources. Cette étape est généralement très courte car la programmation de la formation est réalisée d'un commun accord lors de l'édition du devis.

*En présentiel* : Une salle doit être disponible dans les locaux de l'établissement, ou définie par le client.

*En distanciel* : Accès à la salle de formation virtuelle via un lien envoyé suite à la validation du devis.

## **Délai d'accès**

La durée estimée entre la validation du projet par le CSE et le début de la prestation sera précisée dans l'offre commerciale.

## **Modalités d'évaluation**

*Evaluation* des connaissances en début et fin de formation sous forme de quizz.

Un questionnaire à chaud est proposé en fin de formation afin d'apprécier la satisfaction du stagiaire.

Un questionnaire d'évaluation à froid est envoyé 6 mois après la formation, pour apprécier et évaluer l'impact sur l'entreprise par le biais des apprentissages des apprenants.

## **Méthodes mobilisées**

*En présentiel* : paperboard, support remis à chaque participant ; support projeté.

*En distanciel* : via Zoom, écran partagé.

La formation est composée d'une partie théorique et d'une partie pratique (Cas pratiques et exercices). Les stagiaires sont acteurs·trices de leur formation.

L'utilisation d'outils interactifs et numériques est fréquente mais pas systématique.

Ainsi, vous serez peut-être amenés à utiliser votre smartphone, tablette ou ordinateur portable pour participer à certaines activités. Il est toutefois prévu des alternatives pour celles et ceux qui n'auraient pas la possibilité d'utiliser de tels outils.

Les modalités précédemment citées dépendent des objectifs pédagogiques et généraux et visent à inclure l'ensemble des profils d'apprenants, dans une démarche d'intelligence collective.

Travail possible sur des documents de l'établissement (notamment pour la lecture des comptes de l'entreprise).

## **Equipe pédagogique**

L'équipe pédagogique sera composée de votre référente administrative et d'un.e formateur.trice qui vous contactera 15 jours avant la formation pour faire un point sur vos besoins et vos attentes.

## **Accessibilité PSH (personne en situation de handicap)**

Formations accessibles aux personnes en situation de handicap : Pour toute situation de handicap, vous pouvez nous contacter en amont. Notre référent se tient à votre disposition au 09 74 77 30 95.





30 Rue Di Cardelino  
30 133 Les Angles

Téléphone : 09 74 77 30 95

[info@auceo.fr](mailto:info@auceo.fr)



Suivi Post-Formation :

**Vous bénéficiez d'un mois d'assistance  
gratuit afin de répondre à toutes  
interrogations**

